



Québec, le 1<sup>er</sup> novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 19 septembre 2017 qui était adressée à mon prédécesseur par la députée de Pointe-aux-Trembles, M<sup>me</sup> Nicole Léger.

Elle désirait obtenir le détail complet de l'utilisation du fonds de suppléance 2016-2017 (tant pour les 654 822 900 \$ en budget de dépenses que pour les 700 000 000 \$ en budget d'investissements) en date du 31 mars 2017.

À cet égard, je vous informe qu'en vertu de l'article 30 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ces documents ne sont pas communiqués.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.

Le ministre,



PIERRE ARCAND